



Comité de défense Hôpital Santé publique 06

Siège : Inter associatif des solidarités, 5 rue Vernier 06000 NICE
Tél : 06 44 38 10 99 et 06 80 50 98 88
Email : comitedefensehopital06@orange.fr

CHU de Nice :

Il faut répondre aux besoins en santé de la population !

Les personnels des blocs opératoires du CHU de Nice, soutenus par la CGT, se sont mobilisés lors du Comité Social d'Etablissement (CSE) du 13 septembre qui devait entériner la décision de modification de leurs horaires de travail pourtant refusée par 95% des personnels concernés. En plus de l'atteinte que cette décision unilatérale des instances de direction porte à la vie privée des professionnels par la réduction des RTT et une présence accrue sur leur lieu de travail, cette décision crée la fuite de personnels paramédicaux et notamment celle des plus hautement qualifiés comme les titulaires du diplôme d'état d'infirmier anesthésiste ou d'infirmier de blocs opératoires dont la formation nécessite 5 années !

Plusieurs départs sont actés et d'autres se profilent alors que le recrutement de ce type de personnel est déjà particulièrement difficile.

Des choix lourds de conséquences ...

Ces décisions délétères sont rendues possibles par la mise en place par le Directeur Général du CHU de Nice d'une nouvelle organisation qui donne à chacun des 14 pôles de soins de l'établissement une large autonomie en termes budgétaires et de gestion notamment des ressources humaines. Cette décision a abouti à une concurrence au sein du CHU entre des entités agissant comme autant de cliniques privées dont le but principal est la recherche du profit financier plutôt que la réponse aux besoins sanitaires de la population. La décision de la direction du pôle des blocs opératoires prise sans étude ni concertation illustre d'ailleurs que ces choix ne répondront ni à l'un ni à l'autre de ces objectifs.

Les usagers du service public hospitalier s'inquiètent de telles décisions car moins de personnels qualifiés dans les blocs opératoires signifie de plus grandes difficultés à répondre aux besoins en santé de la population. On s'interroge aussi sur les conditions de sécurité quand on conjugue la fuite de personnel et les conséquences pour le personnel restant des modifications d'horaires imposées.

... remis en cause

Ainsi, le Comité de Défense Hôpital Public des Alpes-Maritimes soutient ces mobilisations et appelle à les usagers à être présents au rassemblement sur le parvis de l'hôpital Pasteur 2 **le 26 septembre à 11h30** ainsi qu'aux autres initiatives en cours.

Pour le comité de défense Hôpital Santé Publique 06,

Philippe Pellegrini, président